JUILLET 2019 - N° 2

17 COMMUNES à la Une

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SENLIS SUD OISE

Budget 2019

Une action renforcée en matière de service public

Senlis Sud Oise
Communauté de Communes

Requalification de l'avenue Eugène Gazeau

Tourisme

Travaux en cours au quartier Ordener

Séjours, Circuits & Croisières
Club Med Voyages
10 place Henri IV
60300 Senlis
03.44.53.67.99
agence.senlis@clubmed.com
Club Med

LYCEE PRIVE PROFESSIONNEL CROISET
sous contrat d'association
7 Avenue de Joinville – 60500 CHANTILLY
Tél. 03 44 57 11 24 – Email : lepp.croiset@free.fr
Depuis 1938
Une école pour vous
de Gestion et de Vente
Osez le professionnel !
✔ BAC PRO VENTE
✔ BAC PRO GESTION et ADMINISTRATION
✔ BTS GESTION DE LA PME
Directeur : David HUVET
« L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare »

OUVERT
7 jours/7
Ça va Jardiner !
les Compagnons des saisons
jardin . déco . animaux
JARDINERIE
KOWALCZYK
SENLIS
Rue de la fontaine des arènes
03 44 53 07 89
www.compagnonsdessaisons.com

Les Jardins BRUNEHAUT
Habiter la voie verte
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
À SENLIS DANS UN
CADRE EXCEPTIONNEL
TRAVAUX EN COURS
BUREAU DE VENTE PLACE DE LA GARE DE SENLIS,
OUVERT LES LUNDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI DE 14H à 18H
ET SAMEDI DE 9H30 à 12H30
LOI PINEL
RT 2012
Éco Quartier
À seulement 4 minutes à pied du centre-ville de Senlis, Les Jardins Brunehaut est un programme de 117 logements bioclimatiques idéalement situé sur la voie verte, au cœur du nouvel écoquartier.
AUBARNE
Promotion immobilière
03 44 53 95 35
www.aubarne.fr
contact@aubarne.fr

Sommaire

BUDGET

Interview de Marie-Paule Eeckhout 4

Investir pour tout le territoire de manière raisonnée 5

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagère en baisse ! 6

Plan Climat Air Énergie Territorial 7

ENVIRONNEMENT

Le Développement Durable vu par Didier Jeudon 8

VIE ÉCONOMIQUE

Interview de Vincent Coutourides 9

BGE Picardie 10

Aides aux artisans et commerçants 11

Entretien avec Guillaume Tchekov 12

Quartier Ordener, le bâtiment n°1 se met à neuf ! 13

Avez-vous déjà pensé au Coworking ? 13

ZAE Senlis Sud Oise : inauguration de l'avenue Eugène Gazeau 14

SERVICES A LA POPULATION

Anticiper sa rentrée ! 15

Schéma directeur de la petite enfance 15

ACTION SOCIALE

Mise en place d'une stratégie de protection 16

Interview de Luc Pessé 16

Rendre les services publics accessibles à tous 17

Interview de Véronique Pruvost-Bitar 17

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les axes du projet de territoire 18

Interview de Jacky Melique 18

TOURISME

Entretien avec André Gillot et Pierre Blanchard 19

Entretien avec Brigitte Lefebvre 20

Retour en images 21

LA CCSSO

Entretien avec Alain Battaglia 22

Interview de Edouard Courtial 22

ÉDITO

C'est l'été !

Chers habitants, Chères habitantes,

Le Mois d'Avril 2019 a été l'occasion pour les élus communautaires de voter les budgets 2019. Ces derniers s'inscrivent dans la continuité des orientations souhaitées par les élus : **maîtrise des deniers public, baisse de la fiscalité et investissement au plus près des habitants.**

Comme nous nous y étions engagés, le premier semestre a vu la concrétisation des projets annoncées en début d'année ou tout au moins leurs déclenchement : fin des travaux de l'avenue Eugène Gazeau, lancement des travaux de réhabilitation du Bâtiment n°1 qui se termineront en octobre 2019, pour ne citer que ces quelques exemples.

Il est essentiel pour nous de préserver le service public intercommunal et d'en faire un atout du développement du territoire, tout en maitrisant la fiscalité et en améliorant la qualité de vie des habitants : en résumé faire mieux avec moins pour préserver votre pouvoir d'achat et faciliter votre quotidien.

Notre devoir d'élu est de permettre à chacun, en milieu rural et urbain, étudiant, personne isolée ou senior, demandeur d'emploi, travailleur ou entrepreneur, d'avoir accès à un service public pour tous, de façon équitable. L'EPCI offre pour toute tranche d'âge des services de qualité pour lesquels nous oeuvrons afin de les développer et de les améliorer.

Les projets avancent et la fiscalité n'augmente pas. Concernant les Ordures Ménagères les taux et les tarifs baissent de près de 10% sur l'ensemble de notre territoire.

Nous poursuivrons l'effort au cours des mois à venir pour répondre à vos attentes en réalisant notre projet de territoire. Nos services restent mobilisés tout l'été pour répondre à vos demandes.

Il me reste à vous souhaiter, à toutes et à tous, d'excellentes vacances.

Philippe CHARRIER
Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

17 COMMUNES À LA UNE N° 2
Directeur de la publication : Philippe CHARRIER - Rédactrice : Mélissa BEACCO - Crédit photos : Studio Bruno COHEN, Adobe Stock
Réalisation : scoop communication 02 38 63 90 00 - 11032-MEP - Impression : L'Artésienne - Édité à 15 000 exemplaires - Juillet 2019 -

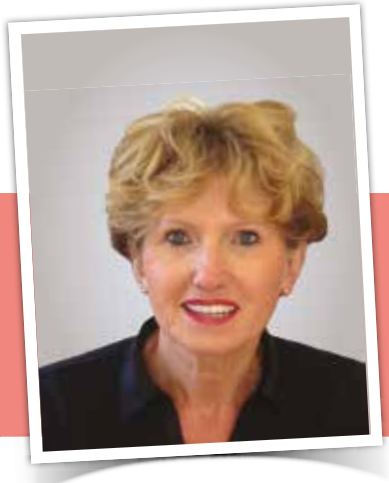

Interview

Marie-Paule Eeckhout

Vice-présidente en charge des Finances

Quelles sont selon vous les principales orientations du budget 2019 de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ?

Le budget primitif est un document de prévision qui regroupe les opérations liées au fonctionnement courant de la collectivité ainsi que les opérations d'investissement envisagées au moment de son élaboration.

Avec les membres de la commission des finances nous avons dû effectuer des choix.

Trois grandes orientations se dégagent du budget primitif 2019 :

- Le maintien des taux d'imposition des trois taxes ménages (TH, TFPB, TFPNB) et de la Cotisation Foncière Entreprises unique (CFEu) au niveau de ceux votés en 2018, comme je m'y étais engagée dès ma prise de fonction.
- Une baisse des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de 8,96 % à 8 % pour la zone de Senlis, de 6,39 % à 6 % pour la zone de Fleurines, Courteuil, Aumont-en-Halatte et Chamant ainsi qu'une baisse de 10 % des tarifs inhérents à la part fixe de la Redevance Incitative pour les douze autres communes.
- La poursuite des actions engagées pour le développement économique, tant en ce qui concerne l'aménagement des Zones d'Activités Économiques que la réhabilitation des bâtiments du Quartier Ordener. Le bâtiment n°1 sera totalement réhabilité à l'issue de l'année 2019 et le bâtiment n°6 fera peau neuve, avant mi-2020, avec comme objectif principal, d'accueillir des entreprises qui dynamiseront notre tissu économique.

D'autres projets importants sont inscrits au budget 2019, parmi lesquels le programme et la définition des modalités de conception de la future Piscine communautaire pour 400 000 euros et un montant de 450 000 euros pour l'aménagement du terrain de l'Aire de Grand Passage.

Les crédits ouverts pour ces deux opérations seront ajustés dans le courant de l'exercice au vu des décisions prises par la commission équipements communautaires.

En votre qualité de Vice-Présidente aux finances de la Communauté de Communes Senlis sud Oise, vous avez eu la possibilité de constater l'évolution de l'intercommunalité dans les prises de compétences. Pouvez vous me donner votre avis sur la mise en œuvre de ces nouvelles compétences ?

La Communauté de Communes Senlis Sud Oise assurait essentiellement, avant la fusion des deux intercommunalités, la compétence traitement et collecte des ordures ménagères et petite enfance (RAM, HGI). Depuis le 1er Janvier 2017, elle s'est vu transférer de nouvelles compétences importantes : la promotion du tourisme, la gestion des équipements communautaires, des Zones d'Activités Economiques et surtout la responsabilité des actions liées au développement économique et à la politique locale du commerce sur l'ensemble du territoire.

C'est cette dernière compétence qui me semble la plus importante car elle nécessite beaucoup de temps et d'énergie pour des résultats encore incertains et lointains. Une attention toute particulière doit être apportée aux moyens qui lui sont alloués car elle soulève beaucoup d'attentes, tant en ce qui concerne le rayonnement économique de notre intercommunalité que les perspectives de création d'emplois à venir.

Vous avez toujours mis en avant la nécessité de présenter des budgets soutenables. Deux ans après votre prise de fonction les marges de manœuvre de la collectivité ont fortement évolué, quelle est votre recette ?

Ne souhaitant pas augmenter la fiscalité locale, nous sommes contraints de réduire nos dépenses. Toutefois, les charges de personnel ont progressé du fait de ces nouvelles prises de compétence, aussi nous limiterons en 2019 le niveau des frais d'études, les dépenses relatives aux fournitures administratives et les petits équipements seront réajustés à la baisse.

J'ajoute que les échanges particulièrement fournis au sein de la commission des finances, participent largement à la définition de ces objectifs.

Je souhaiterai maintenir une Capacité d'Autofinancement (CAF) supérieure au montant de l'amortissement annuel de notre dette. Tous les ans, je demande aux services de la rigueur, afin de dégager un résultat excédentaire de plus d'un million d'euros qui permettra d'alimenter le financement de nos investissements. Pour ma part, les impôts de nos concitoyens doivent être utilisés pour créer du service et répondre à leurs besoins d'infrastructure.

Les prévisions budgétaires en recettes sont prudentes et n'intègrent pas les ressources fiscales attendues des nouvelles activités économiques, créées sur notre territoire.

Ce budget 2019 devra être revu et modifié au cours de l'exercice en fonction des éléments nouveaux liés à la conjoncture économique et à l'avancement des travaux des diverses commissions, mais il me semble comme chaque année raisonnable et respectueux des demandes qui émanent de notre territoire.

Un budget 2019 soucieux des attentes des habitants :

Investir pour tout le territoire de manière raisonnable :

Lors de la séance du 10 avril 2019, le Conseil Communautaire a approuvé le budget primitif pour l'année 2019. Même si le vote du budget est marqué par un contexte économique difficile, les actions proposées s'inscrivent dans une démarche de dynamisation de l'économie et de réflexions sur la création d'équipements publics structurants.

Une fiscalité maitrisée

Conformément à ses engagements, et comme c'est le cas depuis 2017, l'exécutif de l'EPCI n'a voté aucune hausse des taux d'imposition locaux. C'est dans cet esprit de gestion raisonnée que le budget a été construit, en fonction de nos moyens et en s'attachant à maintenir un service public de qualité.

Des choix devront être fait tout au long de l'année pour respecter cet engagement. Notre compétence première étant le développement économique, l'intercommunalité continuera d'investir pour rendre attractives nos Zones d'Activités Économiques (ZAE), car c'est la clé pour sauvegarder et développer les emplois locaux.

Un programme d'investissement pour le développement de notre économie

Nos Zones d'Activités sont vieillissantes, afin de les moderniser et d'améliorer le confort des salariés qui y travaillent, les élus ont souhaité lancer un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI). L'ensemble des zones sera repensé, mais on estime à plus de 5 millions d'euros le budget nécessaire. Chaque année, nous investirons sur un secteur. L'avenue Eugène Gazeau vient d'être inaugurée, elle reflète l'esprit éco-responsable et fonctionnelle dans lequel le programme est pensé.

LES CHIFFRES CLÉS

15 245 662,46 € — **Budget de fonctionnement**

6 132 261,69 € — **Budget d'investissement**

765 256,80 € — **Redevance incitative**

358 000 € — **Remboursement de la dette**

19 485,94 € — **Service Public d'Assainissement Non Collectif**

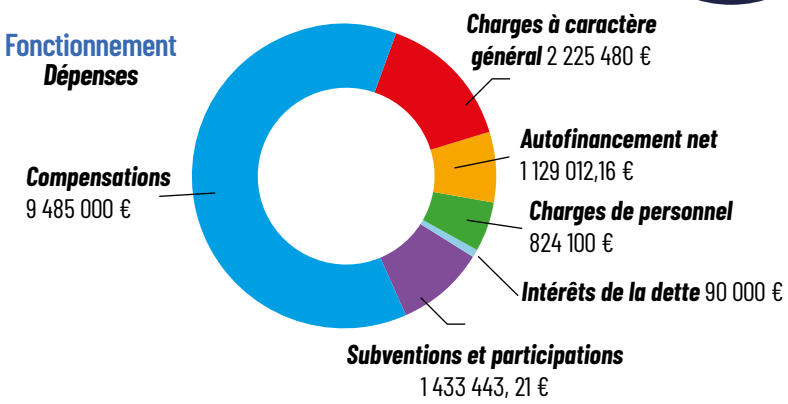

1,5 Millions d'€ investis dans la revitalisation du Quartier Ordener

La ville de Senlis a transféré 3 bâtiments du Quartier Ordener à la CCSSO au titre du développement économique. Afin d'attirer de nouvelles entreprises et d'améliorer le cadre de travail des actuels locataire, l'EPCI a lancé un grand chantier de rénovation des bâtiments. 1 538 944 € seront investis dès 2019 permettant ainsi la mise en place d'un co working dès la fin d'année, d'adapter les locaux à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et à l'aménagement de plateaux Open Space de 760 m² pour des entreprises de services.

Environnement

Une baisse du coût de l'enlèvement des ordures ménagères sur notre territoire!

Bonne nouvelle : le Conseil Communautaire a voté une baisse des taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagère (TEOM).

L'harmonisation à l'échelle de la collecte du territoire et l'optimisation des fréquences de collecte ont permis de baisser les taux. Il existe deux tarifications sur ce territoire :

- Sur Senlis, le taux d'imposition qui était de 8,96 % passe en 2019 à 8 %.
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est appliquée à Aumont en Halatte, Chamant, Courteuil, Fleurines. Le taux qui était de 6,39 % passe en 2019 à 6 %.

Les tarifs baissent de 10%

La Redevance Incitative est appliquée à 12 Communes : Barbery, Borest, Brasseuse, Fontaine Chaâlis, Montépilloy, Mont L'Évêque, Montlognon, Pontarmé, Raray, Rully, Villers Saint Frambourg-Ognon, Thiers Sur Thève, Cette redevance sert à financer l'ensemble des coûts de service de collecte et de traitement des déchets ainsi que la gestion des apports en déchetterie.

Une baisse de 10 % de la part abonnement va être appliquée dès la facturation du 1er semestre 2019.

"La baisse pourra être prolongée en fonction de vos efforts citoyens"

	ANNÉES PRÉCÉDENTES		BAISSE DES TAUX APPLIQUÉE	
	Abonnement	Coût de la levée	Abonnement	Coût de la levée
Pour 1 bac OM 120L	148 euros	2,80 euros	132 euros	2,80 euros
Pour 1 bac OM 240L	166 euros	4,60 euros	150 euros	4,60 euros
Pour 1 bac OM 340L	181 euros	6,10 euros	164 euros	6,10 euros
Pour 1 bac OM 660L	229 euros	10,90 euros	206 euros	10,90 euros

Stratégie
Plan Climat Air Énergie Territorial

La Communauté de Communes Senlis Sud Oise s'est engagée par délibération le 10 avril 2018 dans une démarche collaborative avec la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne et la Communauté de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte dans l'élaboration d'un projet commun, d'une durée de 6 ans : Le Plan Climat Air Énergie Territorial.

Pour ce faire, les Communautés de Communes ont fait appel à des cabinets d'études.

En étroite collaboration tout au long du projet, les intercommunalités souhaitent **garantir** le respect des évolutions règlementaires, **associer** la politique Climat Air Énergie à une réflexion globale sur l'aménagement du territoire et enfin **encourager** à une réflexion globale.

Le Plan Climat Air Energie, pourquoi ?

Le Plan Climat Air Energie a pour valorisation de s'inscrire dans une dynamique de développement durable qui imprègne tous les secteurs de notre vie en société.

Ainsi dans la continuité de la politique de l'Etat et de la Région, il est envisagé de réduire les productions fossiles (charbon, essence...) avant 2020. Plusieurs axes de travail sont ainsi sujets à la transformation :

- Transports,
- Infrastructures,
- Déchets,
- etc.

Le Plan Climat Air Energie, pour qui ?

Sans faire preuve de catastrophisme, les chiffres internationnaux ont jamais autant inquiété les experts. Le réchauffement climatique est une évidence) à laquelle nous sommes confrontés. Le dernier épisode de canicule en atteste.
Nous devons réagir collectivement et penser à des nouveaux moyens de transports qui fonctionnent avec des énergies alternatives (hydrogène, électricité, GNV,...). Par ailleurs, nous devons repenser la consommation en énergie alternative de nos bâtiments mais aussi de l'ensemble des habitations. C'est ainsi un pari commun que de travailler ensemble dans la conduite d'un changement qui tend vers une croissance verte, créatrice d'emplois.

Quelques chiffres

Accueillant 13 % de la population du département de l'Oise, le territoire sollicite 11 % des besoins énergétiques. Les besoins énergétiques émanant des logements et des déplacements des particuliers représentent la majeure partie de la facture énergétique annuelle du territoire : 212 M€ sur 280 M€. De plus, le territoire est dépendant des énergies fossiles, qui assurent 75 % des besoins locaux. Le gaz apparaît comme premier vecteur énergétique dans les consommations des bâtiments. Il ressort de l'étude que le territoire ne dispose pas de réseau de chaleur, alors même que la présence de plusieurs pôles urbains pourrait rendre cette possibilité intéressante. Concernant la production d'énergies renouvelables, le territoire, situé à une position stratégique du fait de sa proximité avec Paris d'une part et avec des espaces ruraux d'autre part, souffre d'un sous-développement des énergies renouvelables.

Planning de la démarche

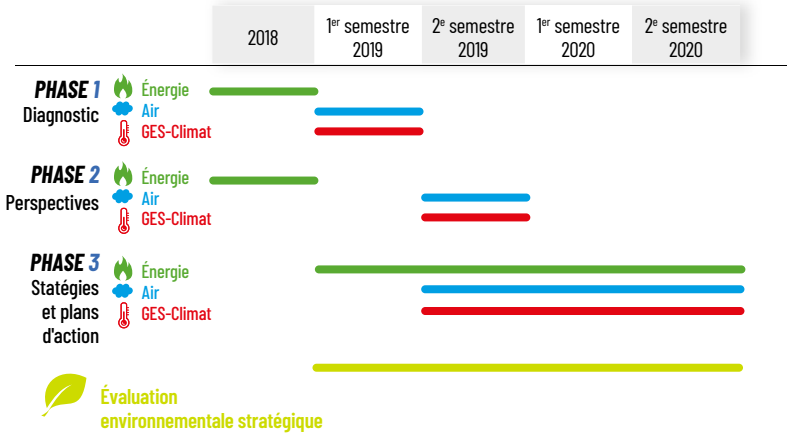

Le Développement Durable vu par **Didier Jeudon**

Maire de Thiers-Sur-Thève
Vice-président en charge du Plan Climat, Air, Énergie, Territorial

Le **PCAET** (le plan climat-air-énergie territorial) est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire, Il concerne tous les secteurs d'activité, sous l'impulsion et la coordination d'une collectivité porteuse. Il a donc vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux.

Celui-ci est obligatoire et définit, sur un territoire couvrant trois intercommunalités « la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, la Communauté de Communes du pays d'Oise et d'Halatte d'Oise et d'Halatte et notre Communauté de Communes de Senlis Sud Oise » par :

Des objectifs stratégiques et opérationnels en vue d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter ;

CLIMAT Le programme d'actions à réaliser afin d'améliorer l'efficacité énergétique, d'augmenter la production d'énergie renouvelable, de valoriser le potentiel en énergie de récupération, de favoriser la biodiversité pour adapter notre territoire au changement climatique, de limiter les émissions de gaz à effet de serre, d'anticiper les impacts du changement climatique...

AIR Les sources de polluants atmosphériques sont, pour partie, semblables à celles qui génèrent les émissions de gaz à effet de serre (en particulier les transports, l'agriculture, l'industrie, le résidentiel, le tertiaire). Dans le cas des gaz à effet de serre, les impacts sont dits globaux tandis que pour les polluants atmosphériques ils sont dits locaux.

ÉNERGIE L'énergie est le principal levier d'action dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air avec trois axes de travail : la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

TERRITORIAL

Le plan climat air énergie s'applique à l'échelle d'un territoire. Le mot territoire ne s'interprète plus seulement comme échelon administratif mais aussi, et surtout, comme un périmètre géographique donné sur lequel tous les acteurs sont mobilisés et impliqués.

Le territoire que nous avons choisi couvre trois intercommunalités, « la communauté de communes de l'Aire Cantilienne, la communauté de communes d'Oise et d'Halatte et notre Communauté de communes de Senlis Sud Oise », ce choix montre que nos 3 intercommunalités se sont mobilisées autour de cette compétence très importante, ce qui démontre que nous pouvons travailler ensemble sur des sujets avec force et cohésion, sans pour autant présager de notre avenir ensemble.

Interview

Vincent Coutourides

Directeur Pôle emploi St Maximin

Des solutions pour l'emploi

Le monde du travail connait ces dernières années une accélération sans précédent du rythme des transitions professionnelles et sociales. Pour faire face à ces évolutions Pôle Emploi a mis en place des solutions pour répondre aux attentes des entreprises et des chercheurs d'emploi. Notre service Développement Economique est allé à la rencontre de Monsieur Vincent Coutourides, directeur du Pôle Emploi de Saint Maximin.

Quels sont les objectifs que Pôle emploi s'est fixé face aux évolutions du marché du travail ?

Nous avons deux objectifs, accélérer le retour à l'emploi et améliorer la satisfaction en retour de nos services.

Pour cela, nous devons être à l'écoute des besoins de chacun, chercheurs d'emploi et entrepreneurs.

Pôle emploi s'est considérablement transformé ces dernières années afin répondre au mieux à l'évolution des besoins des chercheurs d'emploi et des recruteurs, mais également pour faire face à des défis sociétaux majeurs tel que le déséquilibre entre les compétences recherchées par les chefs d'entreprises et celles proposées par les chercheurs d'emploi. De plus, les attentes, ne sont pas forcément les mêmes pour chaque partie.

Cinq conseillers sont venus renforcer notre équipe de Saint-Maximin afin de nous permettre d'atteindre nos objectifs, ce qui porte aujourd'hui nos effectifs à 31 conseillers dont un psychologue du travail.

Ces efforts ont porté leurs fruits car, selon le sondage IPSOS, 73 % des personnes en recherche d'emploi se disent satisfaites des conseils prodigués par l'agence de Saint Maximin et 74 % des chefs d'entreprises se disent satisfaits de l'accompagnement dans leurs projets de recrutement mis en œuvre par l'agence de Saint Maximin.

Sur les quatre premiers mois de l'année 2019, notre agence a permis à 1 329 personnes en recherche d'emploi ont été accompagnés jusqu'à l'emploi

Quels services un chercheur d'emploi peut-il trouver auprès de l'agence de Saint Maximin ?

Chaque demandeur d'emploi bénéficie d'un conseiller dédié qui l'accompagnera de manière personnalisée jusqu'à son retour à l'emploi. Ainsi, les services mobilisés et les modalités d'accompagnement sont adaptés en fonction des besoins de chacun.

Une personne en recherche d'emploi peut, par exemple, bénéficier d'atelier type coaching, d'un accompagnement renforcé sur une thématique donnée, ou d'une formation. Au regard des exigence du marché du travail et des besoins du demandeur d'emploi l'accompagnement est défini.

D'autre part, 90 % des offres d'emploi transitent aujourd'hui uniquement par Internet.

Pour accompagner les transformations numériques qui concernent également la recherche d'emploi, trois services civiques sont à la disposition des usagers au sein de l'espace informatique.

Des partenariats, comme celui qui sera mis en place prochainement avec la Maison de Services au Public de Senlis sont également noués pour apporter un premier niveau d'information.

De quel appui, un chef d'entreprise qui souhaite recruter, peut-il bénéficier auprès de l'agence de Saint Maximin ?

Chaque entreprise est unique et nos sept conseillers spécialisés dans le conseil et l'accompagnement aux projets de recrutement sont présents pour adapter notre offre de service de manière complètement personnalisée.

L'offre de service dédiée peut aller de la présélection de candidats, en fonction de critères partagés avec le recruteur et après analyse de poste si nécessaire, jusqu'à la diffusion de l'offre d'emploi en toute autonomie sur notre site internet pole-emploi.fr.

Nos conseillers Pôle Emploi peuvent également proposer des mesures d'adaptation au poste si le candidat ne dispose pas de l'ensemble des compétences pour le poste convoité.

Enfin, les Emplois Francs sont une mesure gouvernementale très incitative pour l'embauche d'un demandeur d'emploi résidant sur un Quartier Politique de la Ville. Nos collaborateurs conseillent et accompagnent le chef d'entreprise dans la mise en œuvre de ce dispositif.

Tous ces services peuvent être mobilisés en fonction des besoins.

Données socio-économiques des demandeurs d'emploi sur le territoire de la CCSSO

pôle emploi

- **Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (cat ABC, à fin mars) : 1 526 dont près de 40 % occupent un emploi**
- **61 % ont un niveau supérieur ou égal au bac (15 pts de plus que la moyenne régionale)**
- **23 % des chercheurs d'emploi sont cadres, techniciens ou agents de maîtrise (la moyenne régionale est de 9 %)**
- **47,4 % sont en recherche d'emploi depuis au moins 1 an**
- **4856 entreprises ou établissements toutes tailles confondues**
- **444 établissements ont recruté au cours des 12 derniers mois**
- **Ces 444 établissements ont procédé à 16 668 embauches sur les 12 derniers mois.**

BGE PICARDIE
Appui aux entrepreneurs

25 ans déjà... au service des entrepreneurs et des territoires !

Susciter, accompagner, appuyer les initiatives, qu'elles soient économiques ou sociales, individuelles ou collectives, telle est la vocation de BGE Picardie qui s'emploie depuis 25 ans à faire en sorte que ces initiatives deviennent des projets économiques durables, créateurs de valeur et de richesses, enjeux majeurs pour l'avenir de nos territoires.

BGE Picardie propose aux entrepreneurs un parcours complet de l'idée jusqu'au soutien post-création :

- **Encourager les initiatives :** nous menons des actions d'émergence et de sensibilisation et permettons l'accès à l'information et à l'accompagnement au plus grand nombre grâce au Bus de la création d'entreprise.
- **Structurer, former, tester :** Il s'agit de s'assurer des conditions de faisabilité et de réussite de son projet. Nous accompagnons individuellement et collectivement les entrepreneurs : étude de marché, plan d'affaires, stratégie commerciale, statut juridique, assurance et protection... Pour sécuriser les trajectoires, nous travaillons sur la formation des individus et une approche par compétences, la plupart de nos formations sont qualifiantes et diplômantes. Le test d'activité permet d'endosser en grandeur réelle et pendant plusieurs mois le costume du chef d'entreprise.
- **Donner accès au financement :** grâce à des outils dédiés et à des partenariats privilégiés, nous apportons des solutions de financement adaptées et optimisées pour chaque projet : prêt d'honneur et bancaire, micro-crédit, garantie, courtage en financement professionnel, financement participatif, etc.
- **Développer et pérenniser l'activité :** il s'agit d'un suivi post-création, de formations, de conseils en solutions web, d'accès au BGE Club, notre club d'entrepreneurs.

Quelques chiffres... En 2018, 5596 jeunes ont été sensibilisés en milieu scolaire, 1625 entreprises ont été créées avec le soutien de BGE Picardie. 504 stagiaires ont été formés par l'EME-PME. Près de 1000 entreprises ont été suivies dans leur développement.

Nous contacter :
tel. : **0970 808 217** (n° non surtaxé)
www.bge-picardie.org

eme école de management et de l'entrepreneuriat de la petite et moyenne entreprise

L'EME-PME s'adresse aux entrepreneurs, dirigeants, salariés et à toute personne souhaitant évoluer professionnellement. L'école propose des formations qualifiantes et certfiantes de Bac à Bac+3.

Zoom sur quelques formations...

Pour les créateurs et repreneurs d'entreprise :
- **Se former pour créer, reprendre et gérer une entreprise** (certification enregistrée au répertoire spécifique) d'une durée de 133 heures financée dans le cadre du Programme Régional de Formation.
- **Construire et conduire un projet entrepreneurial** (certification enregistrée au répertoire spécifique) d'une durée de 91 heures.
- **Responsable de petite ou moyenne structure** (titre professionnel de niveau III) d'une durée de 427 heures.

L'école propose également des offres modulaires sur des thématiques transverses : juridique, outils de pilotage d'activité, développement durable, hygiène alimentaire...

Pour les dirigeants :
- **La Mallette du dirigeant**, 17 mallettes au service des chefs d'entreprise : comptabilité et analyse financière, digitalisation, web et e-commerce, marketing et techniques de vente, communication et stratégie web, recrutement et droit du travail, protection sociale, contrats d'assurance, écoresponsabilité au quotidien.

Pour les salariés :
- **Bilan de compétences** pour faire le point sur sa situation professionnelle.
- **Validation des acquis de l'expérience** pour obtenir un diplôme correspondant à son expérience professionnelle.
- **Formations et certifications en langues** pour développer ses compétences linguistiques grâce au pôle international et langues. 11 langues sont proposées ainsi que des formations certifiantes TOEIC, etc.

Pour se former à un métier :
- **Formateur professionnel d'adultes** (titre professionnel de niveau III) deux niveaux : débutant 728 heures et confirmé 175 heures.
- **Conseiller en création et suivi d'entreprise**, une formation 294 heures en formation et 56 heures en stage.

+ d'infos :
tel. : **03 44 06 27 14**
www.eme-pme.com

Aides aux artisans et commerçants

Les artisans et les commerçants assurent des services de proximité essentiels au quotidien. C'est particulièrement vrai dans les zones rurales. Pourtant, nombreux sont les commerçants et les artisans qui n'arrivent pas à assurer la modernisation de leur outil de production. La Région Hauts-de-France a décidé de soutenir les artisans et les commerçants en leur proposant des aides directes.

Ces aides régionales sont nombreuses et elles peuvent être utiles pour créer, moderniser ou transmettre un commerce de proximité. Nous vous proposons ici un passage en revue de ces aides régionales.

Des aides pour adapter et moderniser les locaux commerciaux :

Premier volet de ce soutien régional renforcé aux artisans et commerçants : l'amélioration de l'accueil du public, grâce à une aide à la création, au maintien, à la modernisation, à la transmission de très petites entreprises de proximité.

Trois types de dépenses, « classiques » dans la vie de ces petites entreprises, sont éligibles à l'aide directe créée par la Région Hauts-de-France :

- **la mise en accessibilité** (travaux et aménagement permettant une conformité avec la loi « handicap »)
- **la sécurisation** du local commercial (systèmes d'alarme, rideaux métalliques, vidéo-surveillance...)
- **les travaux d'aménagement** extérieur et intérieur, liés à l'espace de vente directe aux clients (miroiterie, menuiserie, éclairage, climatisation)

Des aides pour la mobilité des commerçants et artisans :

Le second volet du soutien régional à l'artisanat-commerce concerne la mobilité des artisans et des commerçants. Nombreux sont les commerçants et artisans, qui sillonnent les routes de nos bourgs et villages, pour proposer un service de qualité et de proximité.

La Région Hauts-de-France propose ainsi des aides concrètes à destination des artisans et commerçants ambulants. Les dépenses éligibles sont les suivantes :

- achat d'un véhicule de tournée, aménagé ou pas
- carrosserie en panneaux sandwich
- meuble de travail
- étalage
- comptoirs réfrigérés, groupe frigo
- appareils de cuisson
- aménagements spécifiques à l'activité

Des aides pour la transition numérique des commerçants et artisans :

Des aides régionales spécifiques existent également pour soutenir les projets de transition numérique et digitale des artisans et commerçants. Là aussi, les dépenses éligibles sont nombreuses : frais d'acquisition d'un site d'e-commerce ; équipements liés aux projets ; outils de webmarketing ; solution de collecte ou de gestion de données ...

Pour retrouver l'ensemble des détails concernant ces aides régionales, la Région Hauts-de-France met à disposition sur son site internet, un guide des aides : http://guide-aides.hautsdefrance.fr/

Les agents du conseil régional sont également disponibles pour vous présenter ces aides régionales et vous accompagner dans le dépôt de votre demande de subvention. Vous pouvez les rencontrer à l'antenne régionale de Clermont (4, avenue des Déportés – Clermont).

Contact : 03 74 27 30 40 ou antenne-clermont@hautsdefrance.fr

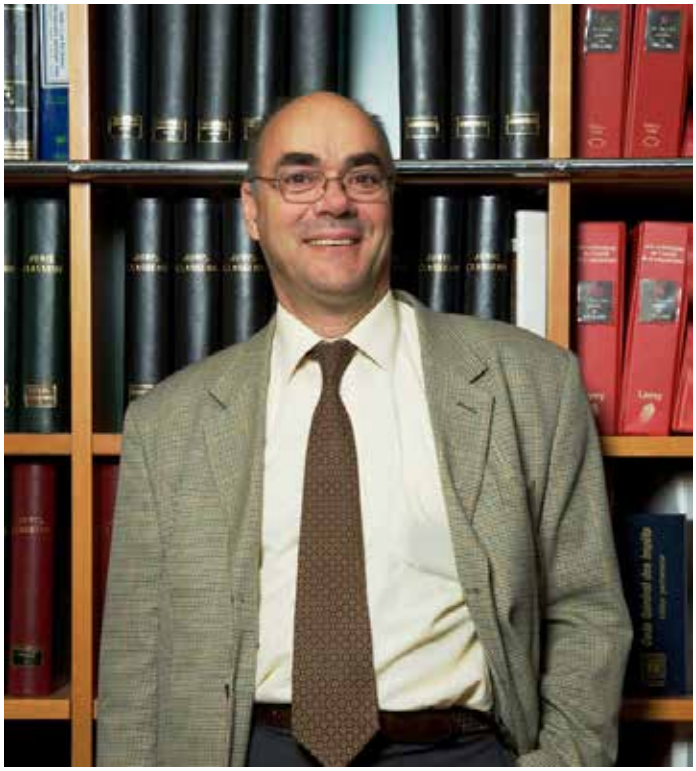

Entretien

Guillaume Tchekov

Responsable Club Emploi Cadre - Rotary Club de Senlis

Accompagner les cadres vers l'emploi

Pourriez-vous présenter l'action entreprise par le Rotary Club en matière d'accompagnement des cadres au retour à l'emploi ?

Le Rotary International, Club de Senlis a démarré il y a deux ans un Club Emploi Cadres (CEC) à Senlis.

Soutenu par la Ville de Senlis, ce club a tout de suite rencontré un grand succès.

Chaque session dure environ 4 mois et regroupe 12 à 15 cadres demandeurs d'emploi, seniors pour la plupart. Ils rejoignent souvent le Club Emploi Cadres quand ils ressentent le besoin de chercher en groupe et de comprendre pourquoi malgré des compétences solides, ils ont du mal à retrouver un emploi.

Le Rotary est un groupe de personnes bénévoles, qui se réunissent dans l'objectif d'aider de nombreuses causes humanitaires, dans la région et aussi à l'international.

Une des actions humanitaires a trait à l'Action Professionnelle, elle s'adresse aux demandeurs d'Emploi par les CEC (il en existe une douzaine) et aux jeunes créateurs d'entreprises en recherche de parrains.

La première session a rapidement étendu son recrutement à tout le bassin de vie du sud de l'Oise.

Quels sont selon vous les axes de collaboration et de travail avec la Communauté de Communes en matière d'emploi ?

Si Senlis continue très fidèlement à nous appuyer, il est tout naturel pour le CEC de Senlis de se rapprocher des instances locales relatives, elles aussi, au même bassin de vie Sud de l'Oise.

Notre CEC a essaimé à Crépy en Valois, création en Janvier 2019 et à Chantilly, création récente en Avril dernier.

Notre équipe bénévole animée par moi-même, Guillaume Tchekhov, du RI de Senlis, comporte une des meilleurs spécialistes du coaching et des Bilans de Compétences, Catherine Heurtaux, Présidente de l'association " Business Women " et Directrice de Orientea, et un ancien dirigeant du Parc Asterix, Alain Trouvé.

Nous intervenons auprès de tous les cadres demandeurs d'emploi en difficultés, quelle que soit leur compétence ou leur âge. Souvent, le Pôle Emploi de Saint Maximin nous envoie ses dossiers les plus difficiles qui ont besoin d'un accompagnement renforcé et très spécifique.

Combien de cadres ont eu la possibilité de retrouver un emploi suite à la participation à vos sessions de formation et/ou de travail ?

Notre méthodologie est basée sur des techniques non classiques de rédaction des CVs, de recherche du meilleur profil d'emploi pour chacun en fonction de sa personnalité et d'entrainement aux entretiens oraux. Nous ajoutons un suivi très personnalisé de chacun et une reconstruction psychologique tout à fait libératrice, quand elle est nécessaire. Ainsi, les opportunités réapparaissent et redeviennent accessibles à nos candidats.

Notre travail est très complémentaire de celui qui consiste à gérer l'économie locale, puisque nous avons un taux de retour à l'emploi, d'une session à l'autre, de pratiquement 100 %. A quelques exceptions près, tous ceux qui assistent à nos sessions retrouvent une solution adaptée d'emploi avant la fin des 4 mois que dure le cursus complet.

La Communauté de Communes Senlis Sud Oise pourrait aider le CEC de Senlis à faire connaître notre existence, promouvoir auprès des acteurs économiques notre action et ainsi contribuer à faire diminuer le chômage des Cadres dans tout le bassin de vie Sud Oise.

En deux ans, ce sont environ 40 cadres qui ont retrouvé un emploi grâce à nous.
Lien : www.clubemploicadres.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quartier Ordener

Le bâtiment n°1 se met à neuf !

Notre EPCI investit plus d'un million d'euros pour réhabiliter le bâtiment 1 afin d'attirer de nouvelles entreprises.

Le bâtiment 1 situé à l'entrée du quartier Ordener est l'ancien bâtiment de l'état major du 41e régiment de transmission.
Resté vide depuis le départ des militaires en 2009 , la ville de Senlis le destinait à l'accueil d'entreprises.

Un bâtiment nouvelle génération

Afin d'attirer les entreprises sur le site, il est nécessaire d'offrir des bâtiments de qualité adaptés aux besoins des entreprises. C'est pourquoi nous avons choisi de réhabiliter du sol au plafond ce bâtiment en y consacrant plus d'un million d'euros, avec le soutien et les subvention de nos partenaires.
Le développement durable est au cœur de nos préoccupations, c'est pourquoi nous voulions rendre ce bâtiment à la fois fonctionnel, moderne et technologique mais aussi respectueux de l'environnement et de la qualité architecturale du site. Notre programme de réhabilitation s'est donc inscrit dans cet esprit.
L'aspect extérieur sera préservé, pour le confort des usagers, une terrasse sera créée et des rampes d'accès permettront l'accueil des personnes à mobilité réduite. Les murs seront isolés, les fenêtres changées par des huisseries bois.

Les espaces seront repensés en plateaux adaptables, un ascenseur desservira les étages. Le rez-de-chaussée accueillera un co-working et un espace détente mutualisé, lieu de rencontre de tous les locataires.
D'ici la fin de l'année, c'est un véritable centre d'affaire nouvelle génération qui verra le jour dans ce site chargé d'histoire.

Avez-vous déjà pensé au Coworking ?

Concept en plein développement, le coworking est intéressant pour les créateurs d'entreprise comme pour les indépendants. C'est une nouvelle façon de travailler au sein d'une communauté qui favorise les partages de connaissances et les opportunités.

Espace de travail hybride, à mi-chemin entre un open space traditionnel et un salon cosy, le coworking s'adresse à différents publics : porteurs de projets, travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs, salarié itinérant, start-up en création... qui veulent échapper à la solitude et l'isolement que procure le développement d'une activité chez soi ou à la prise de locaux classique qui requiert un budget plus important.

L'objectif est de permettre à tout un chacun de travailler dans les mêmes conditions qu'à la maison. Tous ont pour objectif pour commun de travailler efficacement, dans un lieu agréable qui les inspire. Les échanges entre les co-worker permettent l'enrichissement mutuel, la création de synergies, de groupes de travail, d'associations de compétences... La proximité et les partages d'expériences contribuent au renforcement de la motivation et de la productivité.

Pour tout renseignement contacter notre gestionnaire qui est à votre écoute
Palagest 01 48 30 61 42 - e-mail : contact@palagest.fr

ZAE Senlis Sud Oise : promesse tenue!

Inauguration de l'avenue Eugène Gazeau

Mardi 11 juin, les riverains de l'Avenue Eugène Gazeau et les entreprises de la Zone d'Activités Economiques Senlis Sud Oise, étaient réunis à l'invitation de la Communauté de Communes, pour l'inauguration de l'avenue entièrement réhabilitée.

Une voirie entièrement réhabilitée, comprenant des places de stationnement adaptées et un éclairage public nouvelle génération, un nouveau parking éco-responsable de 40 places, des places en créneau, la création d'un abris bus, une voie cyclable et de nombreux espaces verts offrent un cadre accueillant et moderne aux employés de la zone d'activités économiques comme aux visiteurs.

Un programme co-construit avec les usagers

Pragmatique et soucieux de l'avis des usagers, l'exécutif a choisi d'associer les riverains au projet. Tout au long du programme, étape par étape et après la réception de travaux, des réunions de programmation ont été organisées avec les entreprises et les techniciens afin de recueillir leur avis et leurs demandes, mais aussi d'adapter les équipements aux usages.

Conçu dans un esprit écoresponsable, ce programme a coûté 1 243 664 euros HT, subventionné par l'Europe à hauteur de 300 000 euros, par l'État à hauteur de 147 054 euros et par le Département pour 144 000 euros. L'eau et l'assainissement ont été pris en charge par la commune.

Il était nécessaire de faire évoluer la zone **dans une logique de mobilité et de rencontre de différents publics et d'adapter les équipements aux nouvelles contraintes techniques et environnementales**.

On peut d'ailleurs noter que **tous les éclairages publics des zones d'activités économiques de Senlis et Fleurines seront transformés à l'horizon 2020**, pour un **coût estimé à 180 000 euros**.

Nathalie Lebas

Vice-Présidente en charge des équipements communautaires Conseillère Régionale des Hauts-de-France

Le cadre de vie est essentiel pour les habitants. Il en est de même pour les entreprises, leurs salariés et clients. La Zone d'Activités Economiques (ZAE) Senlis Sud Oise n'échappe pas à la règle : pour accueillir et conserver les entreprises, elle doit être accueillante, sécurisée et adaptée aux besoins des sociétés.

Depuis des années les riverains demandaient des travaux. Nous les avons entendus et avons lancé un grand plan de réhabilitation de la zone.

Il est nécessaire **d'adapter les équipements aux nouvelles contraintes techniques et environnementales** et de faire évoluer les zones **dans une logique de mobilité et de rencontre de différents publics**.

Nous investirons de manière raisonnée, chaque année, environ 5 millions d'euros serons nécessaires pour finaliser ces travaux.

Relais d'Assistantes Maternelles et Halte-Garderie Itinérante

Anticiper sa rentrée

Vous recherchez un mode d'accueil et souhaitez faire découvrir la vie en collectivité à votre enfant ? La Halte-Garderie Itinérante et le RAM sont faits pour vous. Inscrivez dès maintenant votre enfant.

Afin de prévoir la rentrée de septembre 2019,
nous vous invitons à prendre contact au 06 30 49 01 98 ou halte.garderie@ccsso.fr

La rentrée des P'tits Cœurs débutera le lundi 2 septembre. La Halte-Garderie Itinérante accueille, en période scolaire, les enfants suivant ce calendrier :

Jours	Communes	Demi-journée	Journée
Lundi	Fontaine Chaâlis (maison des loisirs)	9h00-12h00	9h00-17h00
Mardi	Pontarmé (salle des rencontres)	9h00-12h00	9h00-17h00
Jeudi	Ognon (salle communale)	9h00-12h00	9h00-17h00
Vendredi	Barbery (le Clos St Rémi)	9h00-12h00	9h00-17h00

Le RAM accueille vos enfants et leurs assistantes maternelles lors d'ateliers, de rendez-vous et de nombreux projets tout au long de l'année au siège de l'EPCI au 30 avenue Eugène Gazeau à Senlis.

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTIONS :

Si vous habitez Senlis ou êtes assistantes maternelles à Senlis, vous pouvez contacter : Pauline EVRARD au 06 31 40 35 35 ou par mail : pauline.evrard@ccsso.fr

Si vous habitez dans une autre commune ou si vous êtes assistantes maternelles dans un des villages de l'intercommunalité, vous pouvez contacter : Delphine COCHET au 06 33 52 79 99 ou par mail : ram@ccsso.fr

Planifier pour prévoir

Schéma directeur de la petite enfance

Afin de réfléchir sur la pertinence des structures de garde existantes, la CCSSO établit un Schéma Directeur de la Petite Enfance.

L'offre des modes de garde proposée sur notre territoire est plurielle (halte-garderie, itinérante ou non, crèche familiale, Relais Assistantes Maternelles...) mais également complexe, car gérée par différentes institutions. Il est nécessaire de rendre le service le plus lisible et accessible aux parents travaillant et vivant sur le territoire. C'est pourquoi la CCSSO a établi un état des lieux du contexte actuel, l'offre de garde existante et à venir, les besoins des parents et les politiques publiques menées par nos partenaires nationaux. Cette étude se base sur les données de l'INSEE, les informations obtenues auprès des différents services et sur les résultats d'un questionnaire qui a été diffusé auprès des jeunes parents du territoire.

On observe une **stagnation de la population et du nombre de naissances**. De plus en plus de parents ont recours à une solution intra-familiale pour limiter les frais de garde. La demande est donc moins importante qu'il y a quelques années. D'ailleurs, les assistantes maternelles ont de plus en plus de difficultés à trouver des enfants à garder.
Concrètement, on décompte 440 enfants dont la mère travaille et qui ont potentiellement besoin d'être gardés alors qu'il existe sur le territoire 455 places d'accueil toutes structures mélangées.
Le nombre de places d'accueil est donc potentiellement supérieur au nombre d'enfants à garder.

Cependant, le questionnaire et l'analyse du territoire révèlent **une carence en structure collective pour les parents résidant dans les villages** de

la CCSSO. L'accès aux structures collectives s'avère difficile pour eux et la halte-garderie itinérante, en tant que service de garde ponctuel, ne peut répondre à une demande régulière avec une amplitude horaire suffisante.
Plusieurs micro-crèches vont voir le jour dans les prochaines années pour répondre en partie à cette problématique.
Au vu des résultats de cette étude, les élus de la CCSSO s'interrogent aujourd'hui sur la pertinence de l'offre de garde proposée. Un questionnaire va être diffusé auprès des parents qui utilisent les services de la halte-garderie pour connaître leur besoin réel à ce jour et dans les années à venir.

Sécurité

Mise en place d'une stratégie de prévention de la délinquance et de lutte contre les incivilités.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) regroupe autour des problématiques de prévention et de sécurité au sens large du terme, les élus, les institutions, notamment l'Éducation Nationale, la Sous-Préfecture et le Procureur de la République.

L'intercommunalité a créé cette année un CISPD, dispositif qui scelle le partenariat local entre les différents acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance sur les 17 communes de l'EPCI.

Il centralise les informations relatives aux problèmes de tranquillité publique et de prévention de la délinquance afin d'agir concrètement pour y remédier.

La première réunion s'est déroulée le 26 février en présence notamment de M. Geray, Sous-Préfet de la Ville de Senlis et de M. Bladier, Procureur de la République, permettant de collecter les constats de chacun et de déterminer les axes d'amélioration.

Trois groupes de travail ont été créés au regard des besoins de notre territoire : sécurité, éducation, violences et agressions.

Le groupe de travail éducation, qui s'est réuni le 6 juin, a acté pour la rentrée scolaire 2019/2020 les actions s'articulant autour de l'utilisation du numérique, des écrans et la prévention des conduites à risques.

Interview
Luc Pessé

Quels sont selon vous les enjeux de la sécurité en milieu rural ?

Les populations rurales connaissent à leur tour des incivilités, une insécurité multiforme et plus mobile tel que le vol de matériels agricoles par exemple.

À la suite des mesures mises en place par les communes pour contrer et enrayer la délinquance sous toutes ses formes et au vu du contexte actuel, la prévention de la délinquance devient une nécessité.

Malheureusement, face aux villes, les communes rurales manquent de moyens financiers et humains qui les mettent dans l'impossibilité de faire face aux besoins de surveillance et de prévention auquel s'ajoute un réel manque de police municipale et d'une gendarmerie qui ne peut être partout avec ses effectifs contraints.

Quels sont les futurs axes de stratégie communautaire en matière de prévention et de sécurité ?

Suite à la première réunion plénière du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et après les retours du questionnaire auquel les communes de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise et les partenaires ont participés, trois axes ressortent :

- Le premier concerne **le cadre de vie** (voirie / sécurité / cambriolages / regroupement d'individu et dégradations),
- Le deuxième concerne spécifiquement l'éducation avec les problèmes d'absentéisme, bagarre inter établissement, addictions, réseaux sociaux etc.
- Et le troisième concerne les problèmes de mœurs, l'usage des stupéfiants et les agressions sexuelles.

Afin d'obtenir une efficacité la plus optimale possible, nous devons continuer l'implantation matériel de vidéo protection en lien avec le Département et la Gendarmerie.

La collaboration avec la ville centre est-elle un élément essentiel dans la réussite de ce dispositif ?

La question ne devrait pas se poser !

Elle est obligatoire, impérative. Senlis représente 60 % de la population de notre territoire mais elle peut ainsi constituer 100 % des problèmes évoquer dans le deuxième axe de la question précédente. Il faut aussi prendre en considération que nombre de collégiens et lycéens des établissements Senlisiens viennent des communes rurales de notre territoire, c'est la raison pour laquelle il faut agir aussi dans les petites communes.

L'agent polyvalent

Maison France Services Itinérante

Rendre les services publics accessibles à tous

La CCSSO va créer une Maison France Services Itinérante pour répondre aux problèmes de mobilité des habitants.

Nombre d'habitants de la CCSSO n'ont pas la possibilité de se déplacer aisément et pour ceux qui ne maîtrisent pas les démarches en ligne, l'accès aux services publics est de plus en plus compliqué. Ce constat est d'autant plus présent dans les villages.
Pour répondre à ce problème, les élus de la CCSSO ont décidé d'amener les services au plus prêt de l'usager grâce à **la Maison France Services Itinérante**.

Un véhicule aménagé sillonnera prochainement les 17 communes avec à son bord un ou des agents pouvant renseigner et accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, ou les réorienter vers les bons contacts.
Cette démarche est **soutenue par l'État et le Rotary Club de Senlis**.
La Communauté de Communes tient particulièrement à les remercier pour leur participation financière dans l'achat du véhicule itinérant de la Maison France Services.

Le bus des services publics

Interview

Véronique Pruvost-Bitar

Vice-Présidente en charge des Affaires Sociales

Pourriez-vous nous dire ce qu'est une Maison France Services?

La Maison France Services est un lieu où l'usager ira à la rencontre d'un agent qui aura pour mission de l'aider dans ses démarches administratives : déclarations auprès de Pôle Emploi, démarches de demande de retraite, relations avec la Caisse d'Allocations Familiales, la sécurité sociale, la Mutualité Sociale Agricole et autres organismes.

L'agent recruté sera formé par les différents partenaires sociaux et aura un lien privilégié avec un interlocuteur dans chaque institution afin de résoudre les difficultés de chacun.

Il aura la possibilité d'accompagner l'usager à se familiariser avec l'outil numérique afin qu'il devienne autonome dans ses démarches ou mettra simplement à disposition un ordinateur. Notre futur agent aura donc aussi pour mission de former les habitants à l'accès au numérique.

Elle sera également une veille sociale des difficultés que rencontrent les habitants de notre territoire et sera un relais auprès de l'interlocuteur concerné. Cela va dans le sens de toutes les orientations politiques, locales ou nationales, qui sont prises actuellement.

Pourquoi mettez-vous en place une Maison France Services Itinérante ?

Nous avons constaté que les permanences des différentes institutions dans les communes disparaissent progressivement obligeant des déplacements de plus en plus éloignés du domicile. Or, en milieu rural certains habitants n'ont pas accès à la mobilité et les transports en commun sont rares. Le développement des démarches administratives en ligne se multiplie et bon nombre de nos concitoyens n'ont pas d'ordinateur ou ne maîtrise pas l'outil, ils se sentent totalement isolés dans notre société en constante évolution.

La Maison France Services Itinérante répondra aux priorités définies par le Département qui sont :

- Faciliter l'accès aux droits,
- Lutter contre l'exclusion numérique,
- Et couvrir l'ensemble du territoire avec le service public au plus près des habitants.

Vous mentionnez que la Maison France Services sera itinérante, pourquoi ce choix ?

La couverture en service public des villages de notre Communauté de Communes est un engagement fort de vos Elus Communautaires. Nous assurons par exemple un service de halte-garderie itinérante.

Dans le cas de la Maison France Services Itinérante, l'itinérance permet de répondre au mieux aux besoins des habitants et apporte une réponse aux difficultés de mobilité des plus fragiles.

Nous allons acquérir un véhicule aménagé, équipé d'un bureau, répondant aux normes de confidentialité et d'un ordinateur mis à disposition des usagers. Notre itinérance permettra de répondre à des problèmes éventuels de disponibilité de salles qui auraient pu se poser en interne. Ce projet est encouragé par les services de l'État.

Vision d'avenir

Les axes du projet de territoire

Au cœur d'un écrin de verdure et doté d'un patrimoine culturel riche aux portes du Grand Paris, notre territoire doit définir sa vision d'avenir dans le cadre d'un Projet de Territoire.

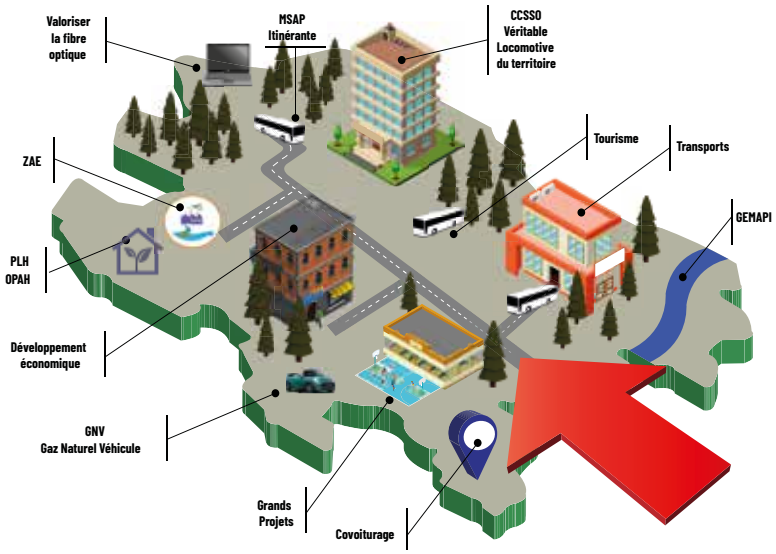

Les élus de la CCSSO souhaitent le **dynamisme** et **l'attractivité** de notre territoire, mais tout en **préservant notre identité** : un cadre de vie protégé à quelques kilomètres du Grand Paris.

Pour avancer, notre communauté de communes avait besoin de définir clairement un **Projet de Territoire** : véritable vision d'avenir, définissant un cap à tenir pour les 30 prochaines années en matière de transformation numérique, de transition écologique et plus généralement de définition de notre avenir territorial.

Une démarche transversale et participative

L'élaboration du Projet de territoire s'appuie sur une réflexion transversale mobilisant l'ensemble des acteurs, les élus mais aussi les habitants et les entreprises.

Des thèmes forts ont été présentés dans les réunions d'échanges, pour partager des ambitions et un cap en répondant aux questions suivantes :

- Comment agir pour un territoire durable et à quelle échelle ?
- Quelle offre de mobilité développer avec la compétence transport,
- Numérique, tourisme, commerce, quelles priorités pour le développement économique de notre territoire ?

Toutes ces thématiques interagissent : de l'aménagement du territoire à la mobilité, des services publics jusqu'aux questions de solidarité.

La stratégie de développement du numérique est un enjeu transversal à l'ensemble des thèmes tout comme la transition écologique.

Dans le prochain numéro, l'EPCI vous présentera le rendu du Projet de Territoire.

Interview

Jacky MELIQUE

Le projet de territoire permettra-t-il de faire émerger une véritable identité à la CCSSO :

Notre Communauté de Communes se situe à l'extrémité sud de la région Hauts de France, en limite de l'Ile de France. Nous devons faire face à l'émergence de grandes agglomérations : Grand Beauvaisis, Compiègne et Creil Sud Oise. Les élus travaillent sur le projet de territoire afin de lui attribuer une identité et ainsi mettre en valeur ses atouts et les préserver. Nous sommes attachés à nos espaces protégés où il fait bon vivre, nos forêts et sites historiques. Cette réflexion va permettre de se projeter dans les 30 années à venir et d'entrevoir l'héritage qui sera laissé aux générations futures.

Pouvez-vous décliner les grands axes de ce projet :

Pour mener à bien ce projet, nous avons établi une première enquête auprès de nos entreprises afin de connaitre leurs besoins. En favorisant l'emploi local, nous limiterons les déplacements pendulaires vers Paris ou le pôle de Roissy. Une deuxième phase consistait à questionner les habitants sur leurs besoins, leurs attentes en termes de mobilité, d'équipements, de garde d'enfants et tout plus généralement d'accès au service public. Enfin après plusieurs séminaires de travail, nous sommes en mesure de définir une ligne de conduite, porteuse pour notre territoire, axée essentiellement sur une amélioration de l'accès au service public.

Si le projet de territoire constitue une ligne directrice, quelles sont les suites apportées :

Ce projet de territoire constituera notre identité. Parallèlement d'autres études sont en cours avec les Communautés de Communes voisines comme la mise en place d'un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, d'un Plan Climat Air Energie Territorial que nous menons conjointement avec l'aire Cantilienne et le Pays d'Oise et d'Halatte et d'un Plan de Déplacement Mutualisée auquel nous participons avec six autres intercommunalités de l'Oise. Cet ensemble contribuera à l'enrichissement de nos réflexions et permettra de faire émerger des propositions d'actions pour les décennies à venir. Nous avons ainsi envisagé de décliner ce projet autour d'un avenir durable, d'une économie verte génératrice de recettes vertueuse et d'une profonde transformation numérique de notre environnement.

Entretien

André Gillot

Président de l'Office de Tourisme de Chantilly

Pierre Blanchard

Président de l'Office de Tourisme de Senlis

C'est en février 2017 que les maires de Chantilly et de Senlis nous ont fait part de leur souhait de fusionner les offices de tourisme des deux villes.

Une destination avec une offre plus riche de la diversité des territoires et en capacité de transformer les excursionnistes en touristes.

Depuis 2017 la loi NOTRe a transféré la compétence tourisme aux Communautés de Communes. Ce sont donc nos communautés qui ont pris en charge ce projet ambitieux dans lequel les deux offices se sont engagés avec enthousiasme.

Elles ont recruté pour nous aider une Cheffe de Projet, et sous leur son impulsion, les offices de tourisme ont organisé en 2017 et 2018 plusieurs séminaires réunissant des élus, des institutionnels, des professionnels du tourisme des deux territoires.

Ces séminaires nous ont conforté dans la complémentarité touristique de nos territoires, ont permis de constater l'adhésion des professionnels du tourisme et des institutionnels, et montré l'intérêt de mener une réflexion stratégique permettant de définir un plan marketing.

Deux démarches sont ainsi menées, mettre en place ce projet de marketing touristique et créer l'organisme ayant les potentiels humains et financiers nécessaires à sa mise en œuvre.

- La démarche marketing est en cours d'élaboration, avec l'aide d'un bureau d'études et verra sa mise en application dès le début de l'année 2020. C'est un travail très pointu faisant appel à des experts pour analyser les capacités touristiques de notre territoire, comprendre comment il est perçu par rapport à d'autres destinations et proposer des axes de développement.
- La fusion des offices quant à elle, arrive à son terme, elle doit intervenir officiellement début juillet 2019. Elle aura pour effet la création d'une destination unique.

Une fusion dans l'idée de créer une destination touristique Sud-Oise plus attractive.

Concernant le personnel des deux offices, nous nous sommes efforcés de réunir les équipes pour qu'elles se connaissent mieux et nous les avons encouragés à travailler ensemble sur des actions communes : participation au salon de l'agriculture, produits et séjour à Chantilly- Senlis, harmonisation de la cotisation des adhérents ; brochures ; et bientôt programme vidéo.

Nous avons constaté et apprécié un engagement total pour participer à la définition de l'avenir et assurer la continuité des actions touristiques qui participeront à la réussite de la saison. Nous les félicitons.

Cependant, dans ce contexte de changement, la question légitime, que chacun se pose, c'est : *« Quelle sera ma place dans ce nouvel ensemble »* ?

À ce stade du projet nous y répondons en disant :

- la fusion se fera avec le personnel en place, sans réduction d'effectif, elle devrait plutôt à terme accroitre le nombre d'employés ;
- les deux bureaux d'accueil de Senlis et de Chantilly seront conservés ; pour autant une certaine mobilité du personnel sera nécessaire à l'optimisation de l'organisation,
- la démarche de marketing nécessitera des compétences nouvelles,

Chacun sera consulté pour dire en fonction de ses aptitudes et de ses goûts les missions qu'il souhaite assurer et si nécessaire des formations qualifiantes lui seront proposées.

Nous concernant, si le démarrage nous a semblé un peu long, nous nous rendons compte que les différentes phases étaient incontournables ; concertation avec les représentants des Communautés de Communes, recrutement d'un chef de projet, création d'un comité de pilotage et d'un comité stratégique avec les acteurs du tourisme, accompagnement technique et juridique, accompagnement marketing pour trouver leur madeleine de Proust pour le territoire, rédaction des documents administratifs relatifs à la fusion, réunion des conseils d'administration et préparation des assemblées générales entérinant la fusion. Puis toutes les démarches techniques de rapprochement des comptes financiers et de gestion de l'activité des offices, tout en maintenant l'activité normale d'accueil et de commercialisation pour les deux offices.

Beaucoup à faire, mais l'homme passionné par son travail n'a pas le sentiment de travailler !

Entretien
Brigitte Lefebvre
Présidente de Oise Tourisme

Le 11 avril 2019, s'est tenue le second séminaire de travail afférent au Projet de Marketing Touristique Territorial. Pouvez-vous nous préciser l'importance de ce projet ?

Le tourisme représente une vraie économie pour l'Oise, il fait vivre plus de 8 000 personnes. Mais le tourisme baigne dans un environnement ultra concurrentiel. L'Oise est en géo-compétition avec d'autres destinations comme celle de la Seine-et-Marne avec Fontainebleau par exemple. Pour sortir du lot, les destinations doivent aujourd'hui opter pour une approche marketing. Très concrètement, il s'agit de s'appuyer sur les attentes des clientèles du tourisme et de les croiser avec les spécificités, les éléments de différenciation que le territoire est en mesure de proposer. Dans une telle démarche, c'est la voix du visiteur qui est prépondérante, avec une offre qui doit s'adapter. Je me réjouis de constater que le territoire de Senlis – Chantilly a choisi cette démarche.

Quels sont selon vous les premiers points de rapprochement entre les deux destinations touristiques qui n'en seront plus qu'une demain ?

L'enjeu de cette démarche est de fixer les clientèles touristiques, c'est-à-dire les inciter à allonger leur durée de séjour pour créer de la valeur économique sur le territoire (consommations dans les hôtels, chambres d'hôtes, bars, restaurants, boutiques de souvenirs…). Par conséquent, la future destination globale doit s'attacher à proposer des produits de courts séjours qui soient en harmonie avec les besoins des clientèles ciblées. Réenchanter l'offre, la rendre plus expérientielle, plus ludique et centrée sur les sensations (on parle de marketing des 5 sens !) est un vrai challenge. Et il doit être relevé dans le cadre de ce rapprochement.

L'expertise de Oise Tourisme est une nécessité à la bonne réussite du projet. En qualité de Présidente de l'Agence, pouvez-vous décrire l'accompagnement apporté par la structure depuis le début du projet ?

Oise Tourisme a contribué aux côtés des collectivités à monter le projet. Concrètement, les équipes de l'Agence apportent leur expertise sur les différents savoir-faire qu'il convient de mobiliser pour mener à bien un tel projet de marketing territorial : depuis les outils pour manager le projet jusqu'à une assistance à la rédaction de cahiers des charges et documents de cadrage. L'Agence a aussi joué un rôle à la genèse du projet pour mobiliser les parties prenantes au bien fondé d'une telle démarche.

La vocation de Oise Tourisme, opérateur du Conseil Départemental, est de développer l'économie de l'Oise par le tourisme. C'est pourquoi, elle coopère avec les communautés de commune sur les sujets ayant trait aux enjeux de compétitivité. Dans ce projet, l'enjeu est clairement de construire une destination touristique attractive, notamment à l'international.

La Fête de la Rose : un incontournable touristique du Sud de l'Oise.

Alexis PATRIA, Maire de Fontaine Chaâlis,
Stéphane Bern, invité,
Philippe CHARRIER, Président

Entretien **Alain Battaglia**

maire de Pontarmé

Monsieur Battaglia, pourriez-vous nous décrire votre commune et ses habitants, s'il vous plait ?

Pontarmé compte environ 850 habitants actuellement, un lotissement de 23 maisons est en cours de réalisation, la population l'année prochaine devrait dépasser 900 habitants. Environ 80 % de notre population a moins de 60 ans ce qui fait de Pontarmé une commune assez jeune avec un taux d'emplois élevé. les pontarméens travaillent principalement dans ce que l'on peut appeler la «zone de Roissy », gros pourvoyeur d'emplois pour le sud de l'Oise, sur Paris proprement dit, mais aussi sur d'autres secteurs comme Senlis, Creil et Verneuil en Halatte.

Notre commune a une surface supérieure à 1 200 ha dont plus de 80 % est boisée. C'est à l'origine un « village rue », caractéristique de la région, le long de la D 1017. Son développement s'est effectué depuis les années 1970 de part et d'autre de cette voie, dans un périmètre aujourd'hui contraint par les différentes réglementations, classement des 3 forêts, charte du PNR.

Quelles sont les principales activités de votre commune et selon vous, pourquoi perdurent-elles ?

Les activités industrielles ont disparues de Pontarmé (fermeture du moulin à farine dans les années 1990) mais il existe encore de l'activité économique telle que la production de gazon par Parcs et Sports, la société Lorénove (fenêtres PVC...), la société Européenne de Négoce (fourniture et pose de pavés et autres produits de dallage) et d'autres entreprises artisanales telles que maçon et garagistes. Des entreprises de service sont installées dans l'ancien moulin ainsi que quelques professions paramédicales (kinésithérapeute, ostéopathe...). Nous avons aussi la chance d'avoir un vrai boulanger sur notre commune ainsi qu'un bar tabac restaurant qui tous les 2 fonctionnent bien.

L'agriculture est aussi présente sur la commune avec une ferme de production de grandes cultures (céréales, colza) la production laitière a été arrêtée par cette exploitation fin 2016.

Je pense que si ces activités continuent à exister sur notre commune c'est probablement dû à notre positionnement géographique sur un grand axe, qui assure, principalement aux commerçants, une clientèle de passage en complément de celle locale. Par ailleurs, plusieurs associations proposent des animations. Je pense là tout particulièrement à Gym act qui propose des séances de yoga, de gym pour grands et petits, et aussi à notre comité des fêtes qui depuis quelques années a redynamisé ses activités sur la commune telles que chasse à l'œuf à Pâques, la brocante de juin, la fête de la musique... Toutes ces activités animent la commune et la rende attrayante.

Interview de **Edouard COURTIAL**

Sénateur de l'Oise

Vous avez récemment déposé une proposition de solution *« Pour que l'État s'applique à lui-même les efforts qu'il demande aux collectivités territoriales. »* Pouvez-vous nous évoquer cette proposition et la mettre en relief avec le Département de l'Oise ?

Cette proposition de résolution est née à la fois d'une conviction personnelle et d'un constat.

Elle a d'abord été motivée par une exigence en laquelle je crois profondément et qui m'est chère : la bonne gestion des deniers publics. En effet, tout au long des fonctions que j'ai exercées, comme maire puis comme président du Conseil départemental, j'ai toujours réaffirmé que l'argent public n'est pas de l'argent gratuit mais le fruit du travail des Français. Ainsi, en 2015, au Département, avec la nouvelle majorité, j'ai mis en place un plan inédit d'économies alors que la collectivité était au bord de la faillite, tout en préservant l'investissement, notamment l'aide aux communes. J'ai mis en place des dispositifs innovants et utiles, sans augmenter ni les impôts ni la dette. Or l'Etat peut et doit partager cet objectif et cette méthode dans le cadre de la réduction des déficits. Si cela est possible dans l'Oise, pourquoi cela ne le serait pas aussi au niveau national ? Mais l'État, loin de partager cet impératif, souhaite aujourd'hui faire supporter aux collectivités territoriales une grande partie de la baisse des dépenses publiques. Cela n'est pas acceptable, mais surtout pas tenable, pour les collectivités qui se retrouvent, plus que jamais, prises en étau. Davantage de compétences obligatoires et de dépenses décidées par l'État d'un côté, et de l'autre, moins de recettes, à l'image de la suppression de la taxe d'habitation ou de la baisse continue des dotations. Cette double peine pour les communes, les départements et les régions est donc un jeu de dupes de l'État qui augmente les compétences tout en baissant les ressources. Sa timidité à participer au redressement national en jetant le discrédit sur les collectivités territoriales fragilise notre démocratie locale. Là où les élus locaux s'engagent pourtant déjà à rationaliser pour faire mieux avec moins, pourquoi cela ne vaudrait-il pas pour l'Etat qui se repose essentiellement sur leurs efforts pour éviter d'en faire lui-même ? Je ne peux l'accepter.

Ainsi, la proposition de résolution que vous évoquez appelle le Gouvernement à faire en sorte que l'État prenne enfin ses responsabilités pour maîtriser la hausse des dépenses publiques. Elle demande solennellement que toute baisse des dotations ou suppression de la fiscalité locale soit suspendue tant que l'État ne fait pas au moins autant d'efforts budgétaires que les collectivités territoriales.

Si dans chaque commune bat le cœur de notre République, il serait temps que l'État s'en souvienne. Cette proposition vise donc à le lui rappeler. C'est tout le sens du combat que je mène au Sénat pour l'Oise, ses élus et ses habitants.

SENLIS - St LEU d'ESSERENT
POMPES FUNÈBRES
BOURSON - PAUCHET
MARBRERIE
CHANTILLY - GOUVIEUX - NOGENT S/OISE
POMPES FUNÈBRES BOURSON-PAUCHET
51, rue du Faubourg Saint-Martin - 60300 Senlis
Tél. : 03 44 63 12 15
Ouverture de caveaux - Organisation d'obsèques
Contrat prévoyance obsèques
BOURSON ET FILS CAVEAUX-MONUMENTS
60270 Gouvieux - Tél. : 03 44 57 18 33
Tous travaux de cimetière
Prix étudiés/tous budgets
Depuis 1901
4e génération

tout à dom services
03 44 56 47 22
65, avenue G. Clémenceau
60300 SENLIS
toutadomservices.com
RÉDUCTIONS & -50% CRÉDIT D'IMPÔTS
QUALISAP
Entreprise déclarée agréée et autorisée SAP 488785197
Une autre idée du service à la personne
tout à dom
Aide aux personnes âgées ou handicapées
tout à dom
Garde d'enfants
tout à dom
Ménage
tout à dom
Jardinage

LISSAC
l'Opticien
Vos yeux méritent Lissac
-10% sur tout le magasin*
* pour l'achat d'un équipement optique ou solaire, offre valable jusqu'au 30/09/2019.
Avenue du Poteau
60300 CHAMANT
03 44 72 92 91
03 44 72 97 05
lissacchamant@gmail.com
Votre opticien s'engage
ENGAGEMENT DE SERVICE
QUALITÉ EN OPTIQUE
www.afnor.org

ML-VTC-SENLIS
Transfert Gare / Aéroport, tous déplacements
Pour tout autre transfert, veuillez nous consulter
06 58 32 56 90
www.ml.vtc-senlis.com
24h/24
7j/7
VISA

LVC
COMMUNICATION
Régie publicitaire
exclusive du magazine trimestriel de
Senlis Sud Oise
Pour tout conseil ou
réservation de votre espace publicitaire,
contactez Frédéric FARAGO au 06 11 59 05 32
17 communes à la Une
L'emploi, notre priorité

Senlis Sud Oise
Communauté de Communes

La Petite Enfance sort son journal !

À vos pupitres, proposez-nous un titre !

Les P'tits Cœurs

Senlis Sud Oise
Communauté de Communes

Relais Assistantes Maternelles